

Débat question ALE Corée. 10.02.2010

Intervention de M. Kader Arif relative à la question du protocole de coopération culturelle- Verbatim

[...] Un second sujet sur lequel nous attendons des éclaircissements, c'est celui du protocole sur la coopération culturelle, inclus dans l'accord. Plusieurs États membres ont réagi très vivement aux négociations engagées avec la Corée, un pays qui n'a pas ratifié la convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Je dénonce le principe même de l'ouverture de négociations sur ce thème et je considère que les questions culturelles doivent être gérées indépendamment des négociations commerciales et mises entre les mains du commissaire en charge de la culture afin d'éviter que ce sujet constitue un élément de négociation au même titre que des biens ou services classiques.

Pour conclure, Monsieur le Commissaire, vous savez à quel point il est essentiel que les députés soient pleinement informés des négociations en cours et associés à tous les stades, y compris dès la définition du mandat de négociation. Au-delà des divergences d'approche que nous avons, je voudrais souligner qu'une meilleure information du Parlement en amont aurait facilité notre compréhension de la stratégie poursuivie.

J'espère donc pouvoir compter sur votre soutien et celui de votre Commission pour faciliter notre futur travail, chacun dans ses responsabilités, mais toujours au service d'une politique commerciale plus communautaire, à l'évidence, mais surtout plus juste.